

SOPEMI

Tendances des migrations internationales

Système d'observation permanente des migrations

RAPPORT ANNUEL

ÉDITION 2001



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Au début du nouveau millénaire, les migrations à des fins d'emploi et le renforcement de la coopération internationale en vue de mieux maîtriser les flux figurent au premier rang des préoccupations de la plupart des pays Membres de l'OCDE. Les politiques migratoires s'inscrivent de plus en plus dans un contexte d'approche globale de la gestion des flux réguliers et irréguliers en partenariat avec les pays de départ, dans le souci non seulement de répondre aux besoins divers et changeants des pays d'accueil, mais également de tenir compte des intérêts des pays d'origine et des migrants eux-mêmes. La diversité des nationalités des migrants et des canaux empruntés, de même que la part croissante des mouvements de travailleurs temporaires et de travailleurs qualifiés dans l'ensemble des flux, indiquent que les migrations participent activement au processus de mondialisation des économies. Il reste à définir de manière plus précise comment orienter les politiques migratoires afin d'accroître la coopération entre pays de départ et pays d'arrivée pour mieux gérer les flux et valoriser les ressources humaines aux deux pôles de la chaîne migratoire.

Les tendances d'une reprise de l'immigration amorcée dès 1997 se confirment dans plusieurs pays Membres de l'OCDE. Si l'augmentation du nombre des demandeurs d'asile contribue à venir gonfler les flux, les entrées de nouveaux travailleurs immigrés jouent aussi un rôle croissant, au même titre que le regroupement familial. Un second trait caractéristique des tendances récentes tient à la plus grande diversité des pays d'où sont originaires les immigrés. Au-delà des courants migratoires traditionnels qui résultent de la proximité géographique et des liens historiques avec les pays d'accueil, les destinations vers lesquelles s'orientent les candidats à l'émigration sont de plus en plus diversifiées. Ainsi, un nombre croissant d'immigrants originaires d'Asie arrivent en Europe et de plus en plus de ressortissants du Continent africain, mais également de certains pays d'Amérique centrale et latine, ou bien d'Europe centrale et orientale, choisissent d'émigrer vers les grands pays d'installation (Australie, États-Unis et Canada) et vers des pays européens de l'OCDE dans lesquels leurs communautés d'origine étaient, jusqu'à une date récente, faiblement représentées.

L'amélioration de la situation du marché du travail, l'assouplissement des conditions d'entrée à des fins d'emploi ont eu pour effet d'accroître de manière significative les migrations de travailleurs qualifiés et hautement qualifiés entre 1999 et 2000. Les politiques adoptées récemment pour faciliter le recrutement de cette catégorie de main-d'œuvre ont tendance à privilégier le recours croissant à des travailleurs temporaires étrangers. Les pays qui misaient déjà sur ce canal d'entrée (c'est-à-dire la plupart des pays européens de l'OCDE) ont octroyé des permis de travail

Les migrations pour l'emploi ainsi que la coopération internationale pour la maîtrise des flux dominent l'actualité sur les migrations

La reprise de l'immigration, amorcée dès 1997, se confirme de même que la diversification des sources, notamment celles provenant d'Asie et d'Afrique

Les migrations de travailleurs temporaires qualifiés sont facilitées...

temporaires, d'une durée pouvant aller jusqu'à 5 ans et généralement renouvelables, alors que l'usage le plus courant était auparavant de limiter la durée de validité de tous les premiers permis de travail octroyés à un an (renouvelable). Les pays d'installation, dont les politiques migratoires visaient principalement des immigrés permanents, ont quant à eux recouru plus largement à l'immigration temporaire de main-d'œuvre, en offrant des permis de séjour et de travail d'une durée pouvant aller, selon les pays, de trois à six ans.

... notamment dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, de la santé et de l'éducation

Cette tendance commune à plusieurs pays Membres a été notamment impulsée par le développement des nouvelles technologies, qui a eu pour effet, dans la plupart des pays de l'OCDE, de générer des pénuries de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les secteurs de l'information et de la communication. Parallèlement, le vieillissement des populations agit de manière structurelle sur l'offre et la demande de certains emplois comme les services rendus aux ménages, le secteur de la santé ou celui de l'éducation, suscitant par là-même des besoins spécifiques de main-d'œuvre dans certains pays. Des procédures simplifiées ont permis de sélectionner rapidement la main-d'œuvre qualifiée pour faire face aux besoins du marché du travail. Certains pays européens de l'OCDE ont par exemple modifié leur législation afin d'offrir aux migrants des conditions suffisamment attrayantes : allongement de la durée des premiers permis délivrés, possibilité de bénéficier d'avantages non salariaux, et pour les membres des familles, d'accéder au marché du travail.

La maîtrise des flux reste prioritaire au sein des politiques migratoires...

Le recours croissant à des migrations pour l'emploi va de pair avec une mobilisation des pays de l'OCDE pour mieux maîtriser les flux et lutter plus efficacement contre les migrations irrégulières et l'emploi illégal d'étrangers. Le renforcement des contrôles aux frontières et sur le territoire, l'aggravation des sanctions contre l'emploi illégal d'étrangers, l'harmonisation des procédures d'admission des demandeurs d'asile et de réfugiés témoignent que la maîtrise des flux reste prioritaire dans l'ensemble des politiques migratoires. Les attentats meurtriers qui ont eu lieu le 11 septembre 2001 aux États-Unis vont probablement inciter les pays Membres de l'OCDE à adopter de nouvelles mesures pour lutter contre le terrorisme. Parmi celles-ci, figurent déjà la surveillance accrue des mouvements transfrontaliers et le renforcement des mesures de détection des faux documents et titres de séjour. Ces contrôles qui visent aussi à démanteler les réseaux de trafiquants et d'exploitation d'être humains peuvent contribuer par là même à réduire les migrations irrégulières.

... ainsi que l'intégration des immigrés dans la société et sur le marché du travail, d'autant que les perspectives économiques pour 2002 semblent moins favorables

L'intégration des immigrés et des étrangers reste également un sujet de préoccupation majeur dans la plupart des pays. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les groupes les plus vulnérables et notamment les jeunes, les femmes et les réfugiés. Plus généralement, même si les conditions d'insertion des immigrés et des étrangers sur le marché du travail se sont améliorées avec la reprise de la croissance dans la zone OCDE à la fin des années 1990, elles restent dans certains pays encore relativement précaires. Le retournement de conjoncture économique et les perspectives de récession annoncées pour 2002 risquent d'affecter aussi l'emploi des étrangers. La plupart des pays de l'OCDE ont choisi de mettre en place des mesures plus centrées sur l'acquisition d'une meilleure pratique de la langue du pays d'accueil, l'amélioration des qualifications professionnelles, la

rénovation des quartiers en difficulté, et enfin la lutte contre le racisme et les discriminations au logement et à l'embauche.

La partie II de ce rapport présente une analyse comparative de la mobilité internationale des étudiants. Celle-ci ne cesse de s'accroître, même si les situations sont différentes suivant les pays de l'OCDE, en raison principalement de la nature et de l'importance de l'offre de services éducatifs et des caractéristiques de la demande et des attentes des étudiants étrangers. Les migrations d'étudiants s'intensifient avec le niveau d'étude, le degré de technicité des filières et les besoins des étudiants de maîtriser des langues étrangères. Les pays de l'OCDE dont la langue pratiquée est plus répandue au niveau international attirent un plus grand nombre d'étudiants. Les directions des migrations répondent aussi à des considérations géographique, institutionnelle (appartenance à une zone d'intégration économique régionale comme l'Union européenne et l'ALENA) et académique (pôles d'excellence).

Cette année, le chapitre spécial est consacré à la mobilité des étudiants

L'internationalisation croissante des systèmes éducatifs offre beaucoup d'avantages aux pays d'accueil qui bénéficient, avec la présence d'étudiants étrangers, d'un potentiel migratoire de travailleurs qualifiés susceptible d'atténuer les pénuries de main-d'œuvre. De nombreux pays Membres de l'OCDE ont à cet égard apporté récemment d'importantes modifications concernant les possibilités de changement de statut et d'accès au marché du travail pour les étudiants étrangers en fin de formation. Du point de vue des pays d'origine, les gains potentiels liés à cette mobilité sont importants, notamment le développement du capital humain et des transferts de technologie ainsi que le renforcement des liens culturels et commerciaux.

Les étudiants étrangers peuvent contribuer à atténuer, dans les pays d'accueil, les pénuries de main-d'œuvre

Le rapport, compte tenu des multiples avantages que représentent les migrations d'étudiants, tant pour ces derniers que pour les pays d'origine et d'accueil, encourage la mobilité des étudiants. Cette mobilité pourrait être accrue grâce à des procédures plus transparentes d'équivalence des diplômes ou de simplification des conditions d'obtention des titres de séjour octroyés aux étudiants. Le rapport préconise aussi la mise en place d'un ensemble de mesures visant à limiter les risques de fuite des cerveaux, par exemple la mise à disposition d'un plus grand nombre de bourses à la mobilité assorties de conditions de retour. Il invite les pays d'origine et d'accueil des étudiants à accroître leur coopération afin d'assurer un partage plus équitable des avantages liés à la mobilité internationale des étudiants.

Il est souhaitable d'encourager la mobilité des étudiants tout en renforçant la coopération entre les pays d'origine et d'accueil afin de limiter les risques d'une fuite des cerveaux

La partie III de ce rapport contient des notes par pays sur les développements récents intervenus dans les mouvements et les politiques migratoires.